

Bibliothèque numérique

medic@

France, Académie nationale de pharmacie. - Compte rendu de la séance publique annuelle de la société de pharmacie de Paris tenue à la faculté de pharmacie. Le 3 janvier 1934

1934. - Paris : G. Doin et cie, 1934.

Cote : BIU Santé Pharmacie P 40448



Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé (Paris)

Adresse permanente : http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma_p40448x1934

P. no. 447

COMPTE-RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
TENUE
A LA FACULTÉ DE PHARMACIE



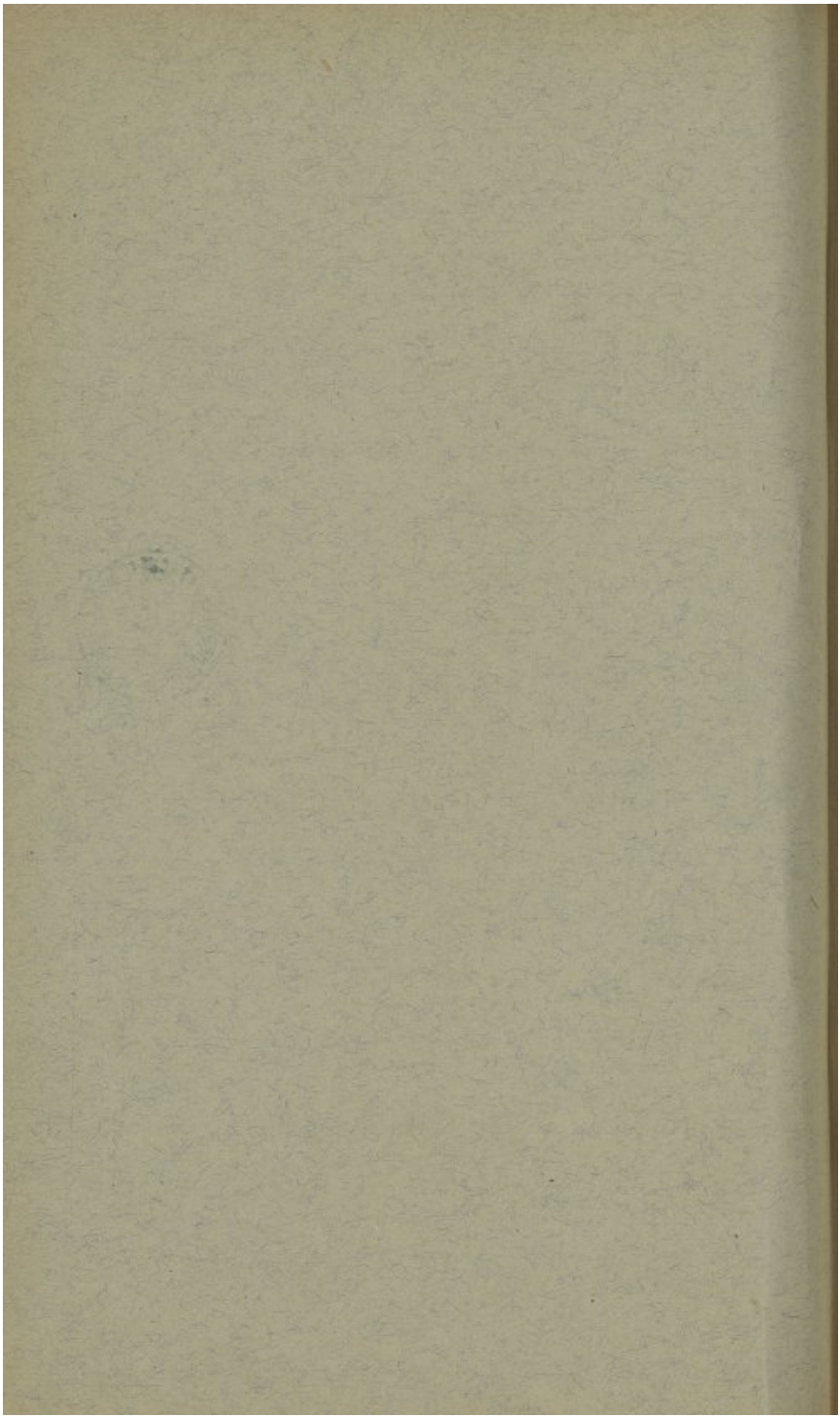
Le 3 Janvier 1934

Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

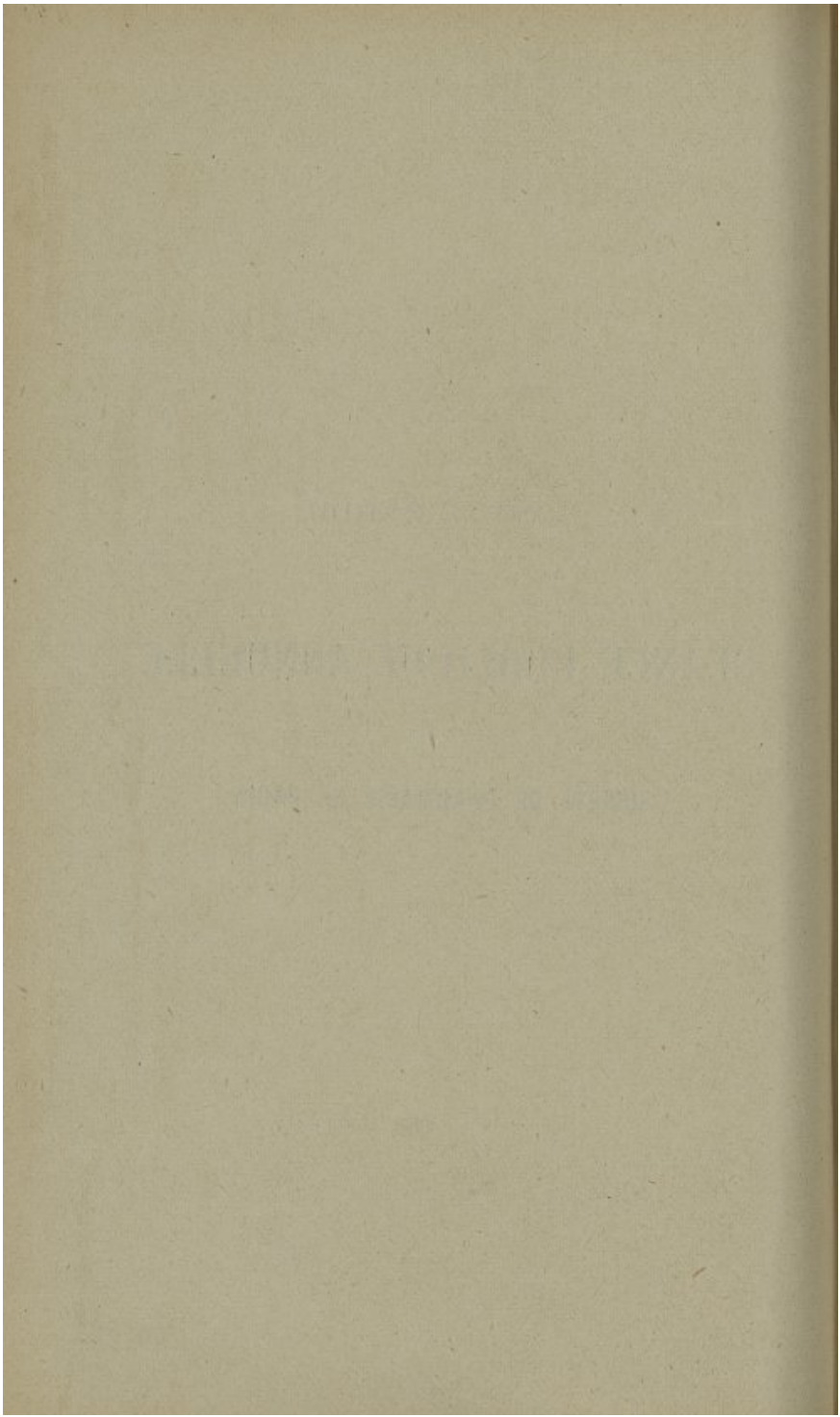
PARIS
G. DOIN ET C^{ie}, ÉDITEURS
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1934





COMPTE RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS



P. 40.448

COMPTÉ-RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
TENUE
A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

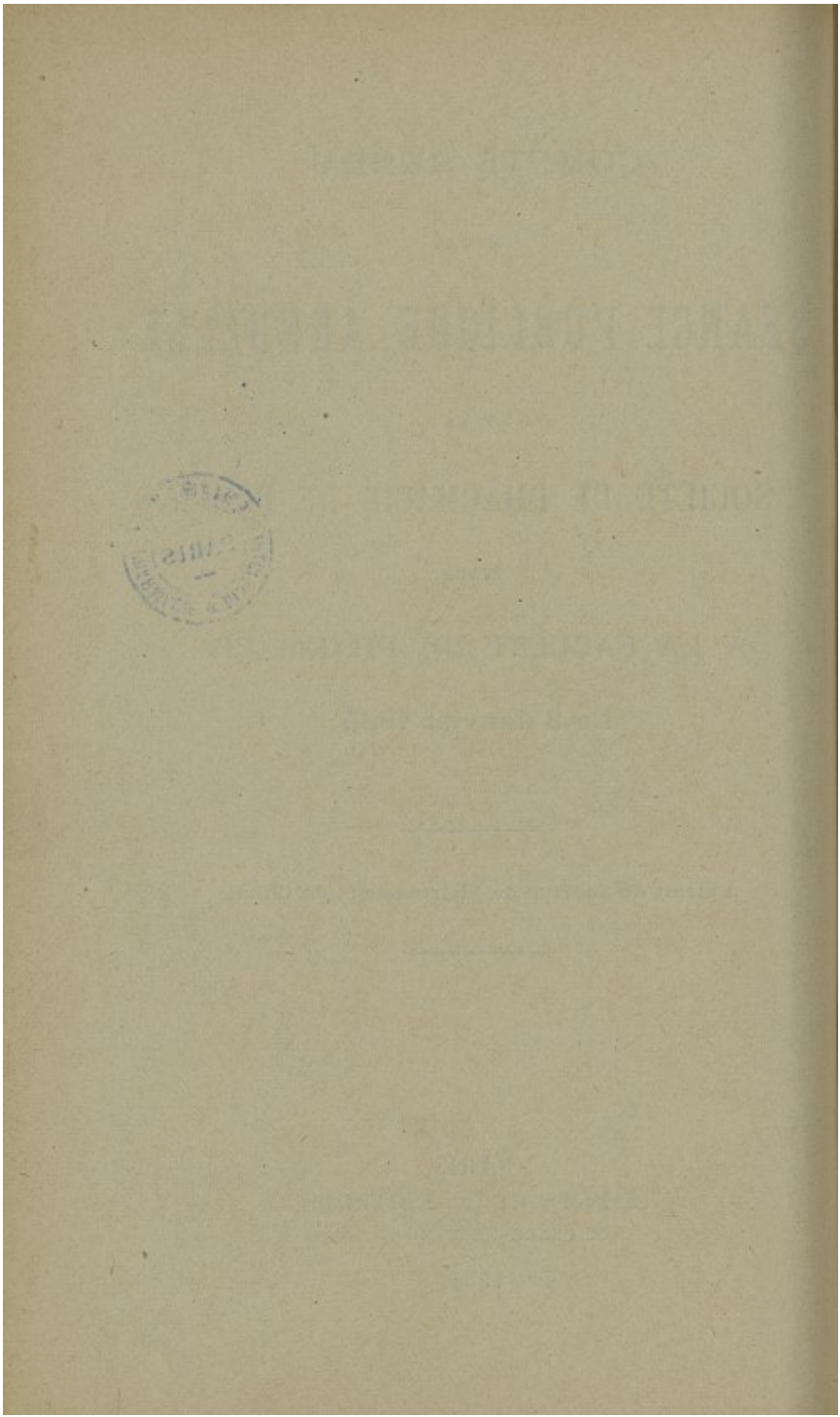


Le 3 Janvier 1934

Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

PARIS
G. DOIN ET C^e, ÉDITEURS
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1934



LISTE DES MEMBRES
DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
 au 1^{er} Janvier 1934 (1)

MEMBRES RÉSIDANTS. — 60.

DATES de la nomination	MM.	NOMS ET ADRESSES.
Mai	1907	Martin (Henri), 4, avenue Friedland, VIII ^e .
Juillet	1908	Sommelet, PFP, PH, hôpital Cochin, XIV ^e .
Novembre	1908	Poulenc (Camille), 40, avenue de Saxe, VII ^e .
Mai	1909	Guillaumin (A.), 13, rue du Cherche-Midi, VI ^e .
Juillet	1909	Tiffeneau, PFM, PH, Hôtel-Dieu, IV ^e .
Mai	1910	Guérin, PFP, PIA, 4, avenue de l'Observatoire, VI ^e .
Juin	1911	Michel, 5, rue Robert-Planquette, XVIII ^e .
Octobre	1911	Delépine, PCF, PH, 10 bis, boulevard de Port-Royal, V ^e .
Novembre	1911	Leroux, PH, hôpital Saint-Louis, X ^e .
Juillet	1912	Lemeland (P.), 81, rue Joffroy, XVIII ^e .
Juin	1913	André, PH, hôpital de la Salpêtrière, XIII ^e .
Octobre	1913	Bourdier, 147, rue du Faubourg Saint-Denis, X ^e .
Juin	1914	Javillier, PU, PCAM, 19, rue Ernest-Renan, XV ^e .
Juillet	1914	Bernier, 11, rue Mansart, IX ^e .
Juillet	1914	Lebeau, PFP, 4, rue Cambacérés, Verrières (Seine).
Mai	1919	Perrot, PFP, 12 bis, boulevard de Port-Royal, V ^e .
Juin	1919	Lesure, 70, rue du Bac, VII ^e .
Juillet	1919	Huerre, 12, boulevard Bonne-Nouvelle, X ^e .
Juillet	1919	Damiens, PFP, 23 bis, rue des Binelles, Sèvres (S.-et-O.).
Avril	1920	Lefebvre (Ch.), 2, rue Duphot, I ^{er} .
Juin	1920	Lantenois, 32, rue Emile-Roux, Fontenay-sous-Bois (Seine).
Juillet	1920	Fabre (R.), PFP, PH, hôpital Necker, XV ^e .
Octobre	1920	Radais, PFP, 12, avenue de l'Observatoire, VI ^e .
Mai	1921	Buisson, 105, avenue Henri-Martin, XVI ^e .
Juillet	1921	Pénau, 89, rue de Montrouge, Gentilly (Seine).
Juillet	1921	Fleury (P.), AFP, PA, 54, avenue de la République, Villejuif
Juillet	1922	Laudat, 227, boulevard Pereire, XVI ^e .
Octobre	1922	Richard (F.), 47, quai de la Tournelle, V ^e .
Mai	1923	Bouvet, 4, rue Thénard, V ^e .
Octobre	1923	Picon, AFP, PH, La Maternité, boulevard Port-Royal, XIV ^e .
Décembre	1923	Bailly (O.), 1, place du Panthéon, V ^e .



(1) Abréviations : AFP, Agrégé de la Faculté de Pharmacie ; AFM, Agrégé de la Faculté de Médecine ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PAV et PHV, Professeur agrégé et Professeur honoraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PCAM, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers ; PEMP, Professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie ; PIA, Professeur à l'Institut Agronomique ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle ; PCM, Pharmacien-chimiste de la Marine.

DATES de la nomination		NOMS ET ADRESSES.	
		MM.	
Octobre	1924	Guillaumin (Ch.-O.),	26, rue Desrenaudes, XVII ^e .
Avril	1925	Weitz,	1, rue Delouvain, XIX ^e .
Juin	1925	Bagros,	42, rue d'Auteuil, XVI ^e .
Octobre	1925	Grigaut,	21, rue du Vieux-Colombier, VI ^e .
Janvier	1926	Aubry,	23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
Avril	1926	Mascré, AFP, PH,	200, faubourg Saint-Denis, X ^e .
Mai	1926	Mabeu,	44, avenue du Maine, XIV ^e .
Juin	1926	Rothéa, PM,	6, rue Le Bouvier, Bourg-la-Reine (Seine).
Juillet	1926	Beccoq,	33, rue de Mantes, St-Germain-en-Laye (Seine).
Juillet	1926	Coutière, PFP,	20, rue de Tournon, VI ^e .
Décembre	1926	Toraude,	63, boulevard Saint-Michel, V ^e .
Mai	1927	Launoy, AFP,	4, avenue de l'Observatoire, Paris, VI ^e .
Juillet	1927	Martin (Félix),	6, rue Froideveaux, XIV ^e .
Mai	1928	Tassilly, PFP,	6, rue Lagarde, V ^e .
Avril	1929	Liot,	47, quai de la Tournelle, V ^e .
Juillet	1929	Bruère, PM,	5, rue Boucicaut, XV ^e .
Nov.	1929	Barthet,	1, rue de Phalsbourg, XVII ^e .
Avril	1930	Hazard, PH, AFM,	Hôpital Trousseau, avenue Michel Bizot, XII ^e .
Octobre	1930	Lormand,	47, rue de Babylone, VII ^e .
Avril	1931	Boinot,	52, rue La Bruyère, IX ^e .
Mai	1931	Bedel, AFP,	3, Grande-Rue, Montrouge (Seine).
Juillet	1931	Delange,	129, quai d'Issy, à Issy (Seine).
Novembre	1931	Delaby, AFP,	13, rue Pierre-Nicole, V ^e .
Mai	1932	Réaubourg,	29, rue Jouvenet, XVI ^e .
Juillet	1932	Perdrigeat,	10, rue d'Ouessant, XV ^e .
Octobre	1932	Leprince,	62, rue de la Tour, XVI ^e .
Mai	1933	Velluz, PAV,	Val-de-Grâce, Rue St-Jacques, V ^e .
Juillet	1933	Tabart,	168, Boulevard St-Germain, Paris, VI ^e .

DATES		MEMBRES HONORAIRES.	
de la nomination	de l'honorariat	MM.	
1883	1910	Guinochet, PH,	14, av. Depoilly, Nice et 9, rue Neuve, Versailles.
1883	1910	Hoog,	62, avenue des Champs-Élysées, VIII ^e .
1884	1913	Léger, PH,	à Pontchartrain (Seine-et-Oise).
1889	1921	Dumouthiers,	11, rue de Bourgogne, VII ^e .
1889	1921	Béhal, PFP, PH,	La Fresnaye, par Mennecy (Seine-et-Oise).
1889	1921	Berlioz,	1, rue du Try, Montmorency (Seine-et-Oise).
1900	1925	Guerbet, PFP, PH,	17, avenue de l'Observatoire, VI ^e .
1900	1925	Choay,	48, rue Théophile Gautier, XVI ^e .
1900	1925	Cousin, PH,	56, rue Camborne , XV ^e .
1902	1927	François (M.),	PH, 2, rue Garnier, Chatenay-Malabry (Seine).
1903	1928	Carette,	5, avenue de la Cour-de-France, Juvisy (S.-et-O.).
1903	1928	Boegault (J.),	PFP, PH, hôpital de la Charité, rue Jacob, VI ^e .
1903	1928	Dufau,	56, rue du Cherche-Midi, VI ^e .
1904	1931	Gaillard, PM, PVH,	27, rue Delambre, XIV ^e .
1904	1931	Hérissey, PFP, PH,	Hôpital St-Antoine, XII ^e .
1904	1931	Dumesnil,	10, rue de Plâtre, IV ^e .
1905	1932	Goris, PFP, PH,	47, quai de la Tournelle, V ^e .
1905	1932	Lefèvre (C.),	66, rue de la Pompe, XVI ^e .
1905	1932	Fourneau (Ern.),	26, rue Dutot, XV ^e .
1905	1932	Cordier (P.),	27, rue de la Villette, XIX ^e .
1906	1933	Meillère (G.),	15, rue du Cherche-Midi, XV ^e .

MEMBRES ASSOCIÉS. — 10.

DATES
de la
nomination

MM.

1913	Cazeneuve (P.), sénateur du Rhône, 17, rue Duroc, VII ^e .
1919	Lacroix (Alfred), membre de l'Institut, 28, rue Humboldt, XIV ^e .
1921	Bouvier (L.), membre de l'Institut, 55, rue Buffon, V ^e .
1924	Dorveaux (P.), bibliothécaire honoraire de la Faculté de Pharmacie de Paris, 58, avenue d'Orléans, XIV ^e .
1925	Blaise, professeur à la Faculté des Sciences à la Sorbonne.
1929	Fosse, membre de l'Institut, professeur au Muséum, rue de Buffon, V ^e .

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX. — 120.

MM.

Arnold, 106, rue de Paris, à Palaiseau (Seine-et-Oise), 1928.
 Arnould, à Chauvency-St-Hubert, par Montmédy (Meuse), 1893.
 Astruc, PFP, à Montpellier (Hérault), 1903.
 Barthe, PFMP, PH, à Bordeaux (Gironde), 1893.
 Beauvisage, 27, boulevard de Courtais, à Montluçon (Allier), 1923.
 Bernhard, à Vernon (Eure), 1893.
 Bernou, à Châteaubriand (Loire-Inférieure), 1888.
 Biais, DEMP, à Limoges, 1931.
 Brachin, A., 11, rue Place du Marché, à Joinville (Haute-Marne), 1906.
 Braemer, PFP, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1899.
 Bridon, 27, rue Victor Hugo, à Mâcon, 1931.
 Camboulives (P.), rue Timbal, à Albi (Tarn), 1920.
 Canals, PFP, Montpellier, 1928.
 Charaux, à Jouet-sur-l'Aubois (Cher), 1924.
 Chelle, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.
 Comère, quai de Taunis, à Toulouse (Hte-Garonne), 1899.
 Coreil, place Puget, à Toulon (Var), 1896.
 Cribier, 19, rue de la République, Orléans (Loiret), 1924.
 Danjou (Em.), PEMP, 5, place Malherbe à Caen (Calvados), 1908.
 David Constant, 49, rue de Bitche à Courbevoie (Seine), 1903.
 Dejean, à Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne), 1910.
 Denigès, PFMP, 53, rue d'Alzon à Bordeaux (Gironde), 1895.
 Desmoulières, rue d'Aquitaine, Vichy (Allier), 1929.

MM.

Domergue, PHEMP, Villa la Risette, Le Cabot, Marseille (B.-du-Rhône), 1892.
 Dupain, à la Brisette, La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres), 1900.
 Dupuis (B.), 3, route Nationale, à Mézières (Seine-et-Oise), 1888.
 Fleury (E.), PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.
 Fonzes-Diacon, PFP, à Montpellier (Hérault), 1923.
 Fructus, rue des Trois Faucons, à Avignon (Vaucluse), 1908.
 Galimard, 145, rue Yves Le Coz, à Versailles (Seine-et-Oise), 1909.
 Gallois, à Guignes-Rabutin (S.-M.), 1928.
 Gascard (A.), PEMP, à Rouen (Seine-Inférieure), 1894.
 Gastard, 1, rue de Chateaudun, à Rennes (Ille-et-V.), 1925.
 Gautrelet, Place des Vosges, à Paris, 1893.
 Gérard (René), PU, à Montmerle, par Treffort (Ain), 1887.
 Gérard (Ern.), PFMP, à Lille (Nord), 1892.
 Girard (Gilb.), PM, à Chidrac (Puy-de-Dôme), 1892.
 Girardet, AFP, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1924.
 Godfrin, 5, avenue Watteau, à Nogent-sur-Marne (Seine), 1919.
 Grélot, PFP, à Nancy (M.-et-M.), 1903.
 Gros (L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1927.
 Gros (R.), 13, Place Delille, Clermont-Ferrand, 1929.
 Guérithault, PEMP, Nantes (L.-L.), 1929.
 Guillaume, 50, rue de la République à Issoudun (Indre), 1919.
 Guimond, à Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.

MM.

Guyot (R.), Bordeaux, rue Margaux, 1928.
Hamel, place Thiers, Le Mans (Sarthe), 1923.
Harlay (Marcel), 21, rue de Passy à Paris.
Hébert (B.), à St-Lô (Manche), 1904.
Hérail, PEMP, à Alger (Algérie), 1890.
Huguet, PEMP, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1888.
Jadin, PFP, rue St-Georges à Strasbourg (Bas-Rhin), 1900.
Juillet, AFP, Montpellier (H.), 1921.
Kauffeisen (Léon), 9, rue Banelier à Dijon (Côte-d'Or), 1901.
Labat, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.
Labesse, 33, rue des Lices, à Angers (M.-et-L.), 1911.
Lasausse, PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1924.
Laurent, PEMP, Rennes, 1929.
Lavialle, PFP, Strashourg, 1929.
Leclère (A.), 23, rue de Douai à Lille (Nord), 1927.
Legeay, 17, rue de la Tonnellerie, à Chartres (E.-et-L.), 1925.
Lenormand, PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.
Leulier, PFMP, Lyon, 1928.
Lientard, PM, 30, rue Ernest-Renan, à Paris.
Lobstein, PFP, Strasbourg, 1929.
Malbot (A.), Pharmacie de la Cité, Le Ruisseau, près Alger (Algérie), 1900.
Malmarche, PH, 37, avenue de Paris à Rueil (Seine-et-Oise), 1919.
Malméjac (F.), PM, 17, Bd Charlemagne, à Oran (Algérie), 1901.
Manceau (P.), PFMP, à Lyon, 1931.
Marguery, PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1905.
Maronneau (G.), PM, 16, avenue du Polygone, à Vincennes (Seine), 1901.
Martin (Léon), PEMP, à Grenoble (Isère), 1925.
Massy, PM, hôpital militaire, rue Leyteyre, à Bordeaux, 1923.
Mengus (Charles), 45, faub. de Pierres, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1925.
Montignie, 118, rue de Dunkerque, à Tourcoing, 1931.
Morel (H.), PFMP, à Lyon, 1927.
Morelle, à Commercy (Meuse), 1908.
Nardin, 1, rue de la Mouillère, à Besançon (Doubs), 1893.
Nicklès, PH, à Besançon (Doubs), 1924.
Paget, PEMP, Lille, 1929.
Pancier, DEMP, 19, rue Froment, Paris XI^e, 1931.

MM.

Pannetier, 19, place du 14 juillet, à Commeny (Allier), 1896.
Pecker, PM, pharmacien, colonel, Entrepôt de Saint-Cyr l'École (Seine-et-Oise) 1926.
Périer, PM, Pharmacien, lieutenant-colonel, 86, rue Jules-Ferry, Hanoi Indo-Chine 1925.
Piault (Jules), 91, rue Gambetta, à St-Dizier (H.-Marne), 1914.
Pinard, 90, Boul. Saint-Denis, à Courbevoie (Seine), 1903.
Quériault, place du 18 octobre, à Châteaudun (E.-L.).
Quirin, PEMP, 56, rue Cérés à Reims (Marne), 1924.
Raquet, PFMP, 114, rue de Solférino, à Lille (Nord), 1919.
Richard (E.), PEMP, Rouen (Seine-Inférieure), 1927.
Robin, à Tournus (S.-et-L.), 1921.
Roblin, PEMP, Poitiers, 1928.
Rodillon, 38, rue Simon Bolivar, à Paris XIX^e, 1921.
Roeser, PM, 68, avenue de la République, à Paris, XI^e, 1892.
Rolland, PM, 89, avenue Victor-Hugo, à Levallois-Perret, 1923.
Ronchèse, 31, avenue du Maréchal Foch, à Nice (A.-M.), 1914.
Roy, 29, av. Charras, Clermont-Ferrand, 1929.
Saint-Sernin, PCM, à Brest (Finistère), 1913.
De Saint-Stéban, 52, rue de Poissy, à St-Germain-en-Laye (S.-et-O.), 1924.
Sarhou, PM, Docteur en médecine, 53, rue Montpensier, à Pau (B.-P.), 1908.
Sigalas, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1903.
Simon (Antoine), 7, boulev. des Belges, à Lyon (Rhône), 1888.
Tardieu, à Sisteron (B.-A.), 1898.
Thibault, 7, rue des 7 Prêtres à Nevers, 1928.
Thouvenin (M.), PEMP, à Besançon (Doubs), 1901.
Thumann, Guebwiller (Ht-Rhin), 1921.
Vallée (C.), AFMP, à Lille (Nord), 1903.
Verdon, à Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), 1914.
Viaud (T.), PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1901.
Volmar, PFP, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.
Ydrac, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), 1908.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS. — 60.

MM.

- Beguïn (Ch.), place du Marché, Le Locle (Suisse), 1927.
Beguin (Ch.), La Chaux-de-Fonds (Suisse), 1927.
Bruegelmans, 6, rue Veeweyde à Bruxelles, 1924.
Casparis (P.), professeur à l'École de Pharmacie de l'Université de Bâle, 1931.
Cignoli (Francisco), professeur de la Faculté de Médecine de Rosario de Santa Fé, République Argentine, 1931.
Davidof (D.), PU, à Varsovie, 1898.
d'Emilio (Luigi), à Naples, 1885.
Dominguez, Professeur de Pharmacologie à l'École de Pharmacie, Buenos-Ayres, 1927.
Duyk, 7, rue Alphonse-Hottat, à Ixelles, Bruxelles, 1898.
Ekecrantz (Thor.), PU, Stockholm, 1914.
Emmanuel (E.), professeur de Chimie pharmaceutique à l'Université d'Athènes.
Estaccio, à Lisbonne, 1884.
Fernandez (Obdulio), doyen de la Faculté de Pharmacie de Madrid.
Ferrera da Silva, à Porto, 1892.
Figuerola (Dolorès de), à Mentaza (Cuba), 1888.
Fontoura (C.), Sao-Paulo (Brésil), 1927.
Forrester (G.-P.), 42, Cannon Street, Londres, 1925.
Georgiadès, au Caire, 1919.
Ginzberg (Alex.), PU, à Pétrograd, 1914.
Golaz (H.), professeur de Pharmacie galénique à l'Université de Lausanne, 1931.
Herlant, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bruxelles, 1931.
Hofman (J. J.), 4, Schenkweg à La Haye, 1912.
Idris (T. H. W.), à Londres, 1904.
Issoglio, Turin, 1927.
Van Itallie (L.), PU, à Leyde, 1901.
Jonesco (A.), PU, Bucarest, 1925.
Khouri, 4, rue de France, à Alexandrie (Egypte), 1900.
B. Koskowski, PU, à Cracovie, 1924.
Laurence, PEP, Montréal (Canada), 1929.
La Wall, PU, Philadelphie, 1924.
Lendner, P, 6, rue Emile Yung, Genève, 1929.
Linstead, Pharmaceuticat Society, 17, Bloomsburg Square, à Londres, 1929.
Magnin (Georges), à Buenos-Aires, 1914.
Melgar, à Guatemala, 1901.
G. Meoli, Buenos-Aires, 1924.
F. de Myttenaere, 19, rue de l'Industrie, à Hal (Belgique), 1923.
Netto (I.), Bahia (Brésil), 1927.
Oramas (Luis), directeur de la Section pharmaceutique de la Santé publique, à Caracas, Vénézuëla, 1931.
Panas, à Smyrne, 1887.
Pattou, président de la Nationale Pharmaceutique de Belgique, 82, avenue des Nations, 1931.
Poullsson, PU, à Oslo (Norvège), 1903.
Reimers (M. N.), Løve Apotek, à Aarhus (Danemark), 1903.
Reyes, Buenos-Aires, 1904.
Sampalo, à Saint-Paul (Brésil), 1889.
Schoofs (M.), professeur à l'Université de Liège, 1931.
Van Schoor, 20, rue Vondel, à Anvers, 1923.
Seabra (Paulo), président de l'Association brésilienne des Pharmaciens de Rio-de-Janeiro, Brésil, 1931.
Tschirch, PU, à Berne, 1893.
Vintilescu (J.), à l'Institut médico-legal de Bucarest, 1913.
Waller, à Götterborg (Suède), 1903.
Wallner, PEP, 13-4 boulevard Estonia Tallin, Reval (Esthonie), 1929.
Van der Wielen, PEP, à Amsterdam.
Vivario (R.), professeur à l'Université de Liège, 1931.

COMPOSITION DU BUREAU

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

depuis sa fondation (1803)

Années.	Présidents (1)	Secrétaires annuels	Secrétaires généraux	Trésoriers (2)
1803	Parmentier.	Delunel.	Bouillon-Lagrange.	Trusson.
1804	Parmentier.	»	»	»
1805	Vauquelin.	»	»	»
1806	Descemet.	»	»	»
1806	Parmentier.	»	»	Moringlane.
1808	Vauquelin.	»	Sureau.	»
1809	Bouillon-Lagrange.	»	»	»
1810	Parmentier.	Laugier.	»	»
1811	Guiart, père.	»	»	»
1812	Boudet, oncle.	Derosne.	Cadet-Gassicourt.	»
1813	Bouillon-Lagrange.	»	»	»
1814	Vauquelin 3.	Henry.	»	»
1815	Derosne.	?	»	»
1816	Bouriat.	?	»	»
1817	?	?	Robiquet.	»
1818	Cadet-Gassicourt.	Pelletier.	»	»
1819	Bouillon-Lagrange.	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	?	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	Laugier.	Boutron.	»	»
1825	Boullay.	Blondeau.	Henry.	»
1826	Robiquet.	Robinet.	»	»
1827	Pelletier.	Guibourt.	»	Martin.
1828	Boudet neveu.	Bussy.	Robiquet.	»
1829	Sérullas.	Dublanc jeune.	»	»
1830	Virey.	Soubeiran.	»	»
1831	Lodibert.	Henry fils.	»	»
1832	Robinet.	Lecanu.	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le bureau il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1861.....	Réveil.	De 1831 à 1899....	Schmidt.
De 1866 à 1875.....	Baudrimont.	De 1899 à 1900.....	Sonné-Moret
De 1876 à 1890.....	F. Würtz	De 1901 à 1919.....	Guinochet.
		Depuis 1920.....	Bourlier.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1824.

Années.	Présidents	Secrétaires anciens.	Secrétaires généraux.	Trésoriers
1833	Bajet.	Chevalier.	Robiquet.	Martin.
1834	Chéreau.	J. Pelouze.	»	»
1835	Reymond.	Cap.	»	»
1836	Bussy.	F. Boudet.	»	»
1837	Dizé.	Vallet.	»	»
1838	Cap.	Dubail.	»	»
1839	Fauché.	Hottot.	»	»
1840	Soubeiran.	Vée.	Robiquet. Soubeiran.	Tassart.
1841	Guibourt.	Quévenne.	Soubeiran.	»
1843	Pelouze.	Desmarest.	»	»
1843	Boutron-Charlard.	Foy.	»	»
1844	Bonastre.	Bouchardat père.	»	»
1845	Frémy père.	Mialhe.	»	»
1846	Vée.	Buignet.	»	»
1847	Gaultier de Claubry.	Véron.	»	»
1848	Boutigny.	Deschamps.	»	»
1849	Blondeau.	Grassi.	»	»
1850	Hottot.	Huraut.	»	»
1851	Félix Boudet.	Robiquet fils.	»	»
1852	Vuaflart.	Mayet père.	»	»
1853	Bouchardat père.	Ducom.	»	»
1854	Cadet-Gassicourt.	Réveil.	»	»
1855	Buignet.	Paul Blondeau.	»	»
1856	Dubail.	Lefort.	Buignet.	»
1857	Soubeiran.	Regnauld.	»	»
1858	Chatin.	Baudrimont.	»	»
1859	Foy.	Hottot fils.	»	»
1860	Dublanc.	Léon Soubeiran.	»	»
1861	Gobley.	A. Vée.	»	Desnoix.
1862	Poggiale.	Latour.	»	»
1863	Schaeuffèle père.	Lebaigue.	»	»
1864	Boudet fils.	Hébert.	»	»
1865	Robinet.	Roussin.	»	»
1866	Tassart.	Marais.	»	»
1867	Guibourt.	Adrian.	»	»
1868	Bussy.	Roucher.	»	»
1869	Mayet père.	Coulier.	»	»
1870	Mialhe.	Méhu.	»	»
1871	Lefort.	Mortreux.	»	»
1872	Stanislas Martin.	Bourgoin.	»	»
1873	Grassi.	P. Vigier.	»	»
1874	Regnauld.	Duquesnel.	»	»
1875	Planchon.	F. Würtz.	»	»
1876	Coulier.	F. Vigier.	{Buignet. Planchon.	»
1877	Marais.	Petit.	»	»
1878	Méhu.	Marty.	»	»
1879	Blondeau.	Vidau.	»	»
1880	Bourgoin.	Guichard.	»	»
1881	Petit.	Yvon.	»	»
1882	P. Vigier.	Delpech.	»	»
1883	Jungfleisch.	Prunier.	»	»
1884	Marty.	Boymond.	»	»
1885	Sarradin.	Champigny.	»	»
1886	Prunier.	Portes.	»	Drayer.

Années.	Présidents	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux	Trésoriers
1887	Desnoix.	Thibault Paul-E..	Planchon.	Dreyer.
1888	Delpéch.	Bourquelot.	»	»
1889	G. Bouchardat.	Schmidt.	»	»
1890	F. Vigier.	Grimbert.	»	»
1891	Moissan.	Léger.	»	»
1892	Portés.	Leidié.	»	»
1893	Bürcker.	Béhal.	»	»
1894	Boymond.	Leroy.	»	Leroy.
1895	Julliard.	Patein.	»	»
1896	Villiers.	Viron.	»	»
1897	Sonnerat.	Guinochet.	»	»
1898	Bourquelot.	Boequillon.	»	»
1899	Leidié.	Voiry.	»	»
1900	Planchon.	Barillé.	Bourquelot.	»
1901	Yvon.	Moureu.	»	»
1902	Guichard.	Georges.	»	»
1903	Léger.	Choay.	»	Vaudin.
1904	Landrin.	Lépinoy.	»	»
1905	Béhal.	Guerbet.	»	»
1906	Crinon.	François.	»	»
1907	Viron.	Bougault.	»	»
1908	Schmidt.	Thibault Pierre-E.	»	»
1909	Patein.	Carette.	»	»
1910	Thibault Paul-E..	Dufau.	»	»
1911	Grimbert.	Gaillard.	»	»
1912	Prud'homme.	Hérissey.	»	»
1913	Moureu.	Dumesnil.	»	»
1914	Dumouthiers.	Leroux.	»	»
1915	Guerbet.	Pépin.	»	»
1916	Cousin.	Guérin.	»	»
1917	Georges.	Sommelet.	»	»
1918	Choay.	Tiffeneau.	»	»
1919	François.	Bourdier.	»	»
1920	Patrouillard.	Bernier.	»	»
1921	Bougault.	Huerre.	Grimbert.	Lesure.
1922	Lafay.	Damiens.	»	»
1923	Vaudin.	Ch. Lefévre.	»	»
1924	Richaud.	Bridel.	»	»
1925	Hérissey.	Lantenois.	»	»
1926	Dufau.	Fabre.	»	»
1927	Gaillard.	Penau.	»	»
1928	Dumesnil.	Fleury.	»	»
1929	Goris.	Laudat.	»	»
1930	Lefèvre Ch.	Bouvet	»	»
1931	Fourneau.	Picon.	Bougault	»
1932	Cordier.	Bailly O.	»	»
1933	Sommelet.	Guillaumin Ch.-O.	»	»

BUREAU POUR 1934.

<i>Président</i>	MM. H. MARTIN.
<i>Vice-Président</i>	TIFFENEAU.
<i>Secrétaire général</i>	BOUGAULT.
<i>Trésorier</i>	LESURE.
<i>Archiviste</i>	BOURDIER.
<i>Secrétaire annuel</i>	WEITZ.

SEANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
DU 3 JANVIER 1934.

**Compte-rendu des travaux de la Société de Pharmacie
pour 1933 ;** par M. Ch.-O. GUILLAUMIN, *Secrétaire annuel*.

Monsieur le Président,
Mes Chers Collègues,

Par tradition, le rôle de votre secrétaire annuel est fait de contrastes. Dans la presque totalité de son existence c'est un personnage au rôle généralement muet et à qui vous ne demandez qu'être attentif à la moindre de vos interventions ; cependant, la séance terminée le muet s'anime, parce qu'un devoir impérieux l'oblige à poursuivre âprement de malheureux auteurs déjà fatigués par leur effort oratoire ; il essaye, et ceci parfois même avec succès, de leur arracher encore ce bref résumé que réclament d'urgence le procès-verbal, et le rédacteur en chef du Journal. Puis tout d'un coup, dans les dernières minutes de sa charge alors que son successeur n'a plus que quelques pas à faire pour s'emparer de son fauteuil, vous le déclarez grand orateur pour faire défiler devant vous les éléments d'un film qui doit vous donner le reflet de la vitalité de notre Société au cours de l'année écoulée.

Si j'ai rempli le premier et le plus long de ces rôles, c'est à votre vote, mes chers Collègues, que je le dois, et je vous remercie bien profondément de l'honneur reçu de vous ; remerciements qui seraient tardifs si vous ne saviez vous-mêmes que c'est la première fois, comme la dernière, qu'il m'est donné de vous les exprimer.

Si ce rôle a été rempli à votre satisfaction, et vous seuls en êtes juges, je le devrais surtout à la direction si amicalement éclairée que j'ai reçue de notre secrétaire général M. BOUGAULT ; mais je n'aurais garde d'oublier la part qui revient à M. le Président SOMMELET, à notre Vice-Président H. MARTIN, et aussi à mon aimable voisin M. BOURDIER qui

a consenti parfois à cumuler ses fonctions avec la mienne sans espoir de contre-partie.

Reste donc le dernier tableau que je dois esquisser devant vous ; je m'efforcerai de le faire vivant mais sans touches inutiles.

Un souvenir s'élève d'abord vers nos collègues disparus. Je n'ai pas besoin de vous rappeler quelle place M. VAUDIN tenait dans nos assemblées ; et je crois le voir encore ici, à son fauteuil habituel, fidèle à nos séances, toujours curieux de ce qui touchait de près ou de loin à notre profession.

Parmi nos correspondants, nous saluons en ce jour la mémoire de MM. BAUDOT de Dijon, et du Professeur GREENISH de Londres.

Vous avez élu deux membres résidents : MM. VELLUZ et TABART.

Parmi nous vous avez applaudi à la nomination d'officier dans l'ordre de la Légion d'honneur de notre doyen M. le Prof. GUÉRIN et de M. DUMESNIL ; de celle de M. FABRE, promu chevalier. M. MAHEU a reçu la cravate de commandeur du Mérite agricole et MM. BRUÈRE, FABRE et GORIS le Meritul Sanitar de Roumanie.

A l'occasion du Congrès international de médecine et de pharmacie militaires de Madrid, MM. BARTHET, MANCEAU et SAINT-SERNIN ont été nommés membres correspondants de l'Académie espagnole de Pharmacie, et notre Société a reçu une adresse de sympathie du président de cette Assemblée.

M. MOREL, de Lyon, a été accueilli par l'Académie de médecine comme membre correspondant et M. VAN ITALIE a reçu le titre de docteur *Honoris causa* de l'Université de Paris.

Parmi les fonctions nouvelles assumées par les membres de notre Société je relève avec plaisir l'élection de M. TIFFENEAU délégué de la Faculté de Médecine au conseil de l'Université ; la nomination de M. FABRE, à l'Institut d'Hygiène Industrielle et de Médecine du Travail. En cet Institut, dépendant de la Faculté de Médecine, M. FABRE est chargé du cours de Toxicologie professionnelle et fait partie du Conseil d'Administration.

M. LAUNOY a succédé à M. BOUGAULT à la présidence de la Société de Chimie biologique. Il eut, avec M. FABRE, la tâche très lourde, mais si couronnée de succès, d'organiser le 4^e Congrès de Chimie biologique, cette belle manifestation qui eut lieu en l'honneur du centenaire de la découverte de la diastase par PAYEN et PERSOZ.

M. DELABY a été élu secrétaire général de la Société Chimique.

Vous savez que l'Académie des Sciences a partagé le prix JECKER entre nos collègues ANDRÉ et DELABY, ce dernier ayant reçu également la médaille BERTHELOT. L'Académie de Médecine a récompensé M. VELLUZ par le prix François HELME pour ses recherches sur les cryptotoxines. M. PERROT a reçu le prix PARMENTIER de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale.

Notre Société a été représentée aux inaugurations des monuments de nos maîtres le Prof GUIGNARD et le Prof. MOUREU.

L'exposé des travaux qui vous ont été présentés nécessite de les répartir en grandes catégories ; catégories arbitraires sans doute, parceque nombre d'entre eux relèvent aussi bien des unes que des autres.

Reportons-nous d'abord, selon l'usage, à celles ayant trait à la *pharmacie galénique ou chimique*, comme à la *matière médicale*

M. BOUGAULT vous a présenté un travail de M. Ch. BÉGUIN sur les constituants de la fleur de Camomille allemande, avec présence de lévulose pratiquement exempt de glucose.

M. BOUGAULT pour M. TROLLÉ, a insisté sur la valeur douteuse de la réaction de BEAM pour la caractérisation du haschisch.

M. WEITZ, pour M. RAYMOND-HAMET a montré la supériorité de la technique d'extraction de la yohimbine du corynanthe paniculata W., selon MM. PERROT et RAYMOND-HAMET, et l'aide qu'apporte son dosage à la différenciation botanique des genres Corynanthe et Pseudocinchona.

M. HÉRISSEY a étudié la caractérisation de l'aspéruloside dans le *Coprosma Baueriana*, et M. GORIS a présenté une

étude sur le mode de préparation des extraits fluides dits : pour sirops ; étude d'un intérêt pratique considérable, et qui a suscité une discussion où de nombreux auteurs ont apporté leur opinion appuyée sur des faits tirés de leur propre expérience. Sur un sujet voisin, M. TIFFENEAU a présenté au nom de M. GOLAZ un projet de remplacement des extraits divers par des extraits secs, pulvérulents et biologiquement titrés.

M. HÉRISSEY a présenté au nom de MM. BOUILLOT et M. LEULIER un travail sur les camphocarbonates de strychnine, de brucine et de spartéine. MM. FABRE et BRARD ont donné un mode de dosage de l'alcool dans le chloroforme anesthésique et M. Henri A. DUMESNIL a étudié le bromure d'éthyle et le mode de recherche des impuretés de celui-ci.

M. FOURNEAU, avec M. et Mme TREFOUEL, MM. BOVET et KÆTSCHET a traité de nouveaux composés arsenicaux utilisables dans la lutte contre le *Trypanosoma congolense*, réfractaire jusqu'ici aux arsenicaux utilisés contre le nagana; puis avec P. MADERNI et Mme Y. DE LESTRANGE. M. FOURNEAU a présenté une étude sur les substances de synthèse (aminodioxanes) agissant à la manière de la yohimbine ou de la corynanthine en inversant l'action de l'adrénaline.

M. HUERRE nous a décrit la préparation et la composition du sulfure noir de mercure, et MM. L'ANCIER et LORMAND nous ont entretenu de l'analyse d'un produit soufré extrait par distillation des calcaires bitumineux du Jura.

Sur des questions de corps gras, MM. ANDRÉ et Ch. VERNIER ont étudié la variabilité des glycérides solides de l'huile de ricin; avec M. BLOCH, M. ANDRÉ a décrit l'analyse immédiate de l'huile de vaseline officinale par leur méthode de diffusion fractionnée à l'aide d'acétone, et MM. CANALS et RAMAHENINA-RANAIVO ont donné une étude sur la tension superficielle des huiles médicinales et alimentaires, M. SCHUSTER, présenté par M. BOUGAULT, a décrit une méthode de recherche des falsifications du beurre de cacao par l'indice d'acidité azélaïque.

M. CHOAY, au nom de Mlle Lise WURMSER a recherché la teneur en glutathion réduit de quelques poudres d'organes et leur pouvoir réducteur vis-à-vis de la cystine.

MM. CUNY et ROBERT ont étudié le dosage de l'iode thyroïdien dans la poudre de thyroïde.

Enfin nous devons à M. RÉAUBOURG une étude documentée sur les relations entre les Pharmacies et les Assurances sociales dans les Pays d'Europe centrale ; et M. H. MARTIN, après nous avoir rappelé l'histoire de la fabrication des Pastilles de Vichy, nous a entretenu de la légalité de désigner sous ce nom les tablettes de bicarbonate de sodium du Codex. Cet exposé, qui a soulevé une discussion animée, a été suivi du vote d'un premier vœu de la Société et de la nomination d'une commission pour étudier le texte d'un deuxième vœu complétant le premier.

Si nous abordons les travaux de *chimie*, de *physique analytique*, ou de *synthèse* moins directement dirigés vers leurs applications pharmaceutiques. MM. PÉNAU et GAUDUCHON ont présenté un travail sur l'utilité du catalyseur sélénium dans le dosage de l'Azote total par la méthode de Kjeldahl. M. FOURNEAU, au nom de M. SIVADJIAN a traité de l'emploi des membranes en collodion riciné dans l'étude de la vitesse de passage de composés divers, vitesse comparée à leur pouvoir anesthésique ; ces composés étaient pris soit parmi les dérivés de l'aminoquinoléine, soit parmi ceux de la piperazine ; enfin M. SIVADJIAN a étudié la perméabilité sélective des membranes ricinées pour divers sels de métaux lourds.

M. BOUGAULT pour Mlles Z. HARDY et PINGUET a présenté un travail sur l'action du cyanure de potassium sur le lactose ; M. André GUERBET a fait des remarques utiles sur le dosage de l'iode par le procédé de CARIUS.

MM. FLEURY et PARIS ont étudié l'action comparée de l'acide périodique sur les acides glycérophosphoriques α et β ; M. BOUGAULT a présenté une note de M. EURY sur le dosage du formol en présence de sulfites.

M. VELLUZ, au nom de M. GRIFFON, a exposé la valeur de la vérification des techniques des milieux biologiques par la méthode des quantités ajoutées ; pour MM. PERONNET et TRUHAUT, il a traité de l'utilisation de réactions de coloration par le métadinitrobenzène en milieu alcalin. Avec M. DEBUC-

QUET, ce fut de quelques combinaisons nouvelles de l'hexaméthylène tétramine et de l'application du ferrocyanure triple de Mg, Ca. et hexaméthylène tétramine au microdosage du Mg. Avec M. SAULEAU, M. VELLUZ a montré la synthèse chimique d'esters gras de quelques cyclohexanols par action du ferment du ricin sur une fonction alcool secondaire.

M. FLEURY pour MM. CANALS et MÉDAILLE, a présenté leur travail sur la radioactivité comparée de moûts et de vins en provenance du midi de la France.

MM. ROTHEA et NICLOUX ont donné quelques caractéristiques de la lécithine végétale, utilisables pour l'analyse du chocolat. MM. PÉNAU, CLIQUET et GUILBERT ont longuement décrit la préparation industrielle de l'eau bidistillée, avec ses caractéristiques physico-chimiques et son coefficient d'impuretés.

M. BRUÈRE a entretenu l'Assemblée de l'importance des accélérateurs et des antioxygènes dans la fabrication des articles en caoutchouc manufacturé ; puis avec M. GRIGOROU, de l'action à froid de l'huile de vaseline sur le caoutchouc brut ou manufacturé à divers degrés de vulcanisation.

Enfin, M. HÉRISSEY a présenté au nom de M. BOUILLOT, un ballon jaugé d'une forme spéciale et M. MALMY un nouveau modèle de microburette ; M. GROS une pipette laboratoire à absorption dans le vide, propre à de nombreux usages et à l'aide de laquelle MM. GROS et PINCHON exécutent le dosage de l'allylsénevol dans l'essence de moutarde.

La moisson pour les travaux de *biologie* ou de *toxicologie* n'est pas moins fertile.

De M. SIMONNET et Mlle RÉGNIER, nous avons reçu une étude sur le titrage de l'hormone parathyroïdienne à l'aide du Chien parathyroïdectomisé.

M. R. LECOQ nous a entretenu de la similitude entre les avitaminoses B, C. et certains déséquilibres alimentaires dus aux glucides ou aux minéraux ; plus tard avec M. VILLETTE il a présenté un travail sur le rôle de l'ion phosphorique dans l'activité des composés minéraux du phosphore, puis, avec le même auteur un autre travail sur l'action inhibitrice exercée sur la calcification osseuse de rats rachitiques par quelques carbonates ou phosphates minéraux.

M. LEBEAU, au nom de M. DELOMÉNIE a présenté une étude très documentée sur le dégagement gazeux fourni par les ferrosiliciums sous l'influence de l'eau, et les causes des accidents toxiques constatés sur les ouvriers séjournant dans les locaux où sont entreposés les ferrosiliciums si l'atmosphère est humide.

M. FABRE a recherché la perméabilité placentaire aux barbituriques; puis dans un autre travail la localisation du chloroforme dans les glandes endocrines et surtout dans la cortico surrénale, localisation liée à la richesse variable des organes en lipides; avec Mlle BAZILLE, il a étudié la méthémoglobine fluorée et l'application de l'étude spectrophotométrique de celle-ci à la recherche de la méthémoglobine et au dosage des fluorures; avec Mlle RÉGNIER, M. FABRE a mis au point un procédé d'extraction du glutathion de la levure, susceptible d'un bon rendement en produit pur. Enfin avec MM. CHÉRAMY et LOBO, il a préconisé l'emploi de l'acétone dans l'extraction des poisons organiques en toxicologie.

M. LEROUX a donné des indications sur la mesure de la viscosité sanguine à l'aide du viscosimètre de BAUME et des résultats comparés quand on emploie divers anticoagulants.

MM. PÉNAU et GAUDUCHON ont signalé que dans les poudres alimentaires comme dans les urines et les fèces, les écarts entre les résultats fournis dans le dosage de l'azote par les méthodes de KJELDAHL et celle de DUMAS atteignent parfois des taux assez élevés pour qu'on soit obligé d'en tenir compte dans l'établissement des bilans azotés.

M. VELLUZ au nom de MM. GRIFFON et BUISSON a fourni des remarques complémentaires sur le dosage de l'Arsenic par le procédé de CRIBIER.

MM. PÉNAU et AUDIC ont exposé le résultat de leurs recherches sur le titrage des diastases avec l'avantage obtenu par la sélection de substances passives étalons, conservées dans le vide à -2° .

Enfin M. FLEURY, pour Mlle CHRISTOPHE, a présenté l'étude très documentée du procédé de TERWEN pour le dosage de l'urobiline urinaire.

Tout ceci, sans compter les présentations d'ouvrages, représente déjà 52 travaux, presque tous importants. Et je m'en voudrais d'oublier la conférence si magistralement présentée par M. VELLUZ, touchant à la fois à la chimie synthétique et à la biologie puisqu'il s'agissait de la constitution et de l'activité des carbures synthétiques agents de cancérisation expérimentale, d'après les auteurs anglais les plus récents.

Devant cet ensemble de documents, malgré l'inquiétude qui s'est emparée par ces temps troublés de certains esprits, votre secrétaire annuel ne peut qu'en dégager une note optimiste sur la vitalité de notre Société.

Il est optimiste d'abord parce que vous êtes venus nombreux aux séances, et c'est déjà un premier indice que je relève avec satisfaction. Ayant à la fois le droit de ne pas faire de distinction entre les membres honoraires et les autres, et le devoir de vous donner des chiffres, il a noté 462 présences dans l'année, soit bien près de 42 par séance.

Il est optimiste aussi parce que les sujets de ces travaux divers montrent que le champ de vos observations s'agrandit avec les besoins de la vie nouvelle. Vous n'avez pas négligé de continuer à surveiller les ressources de la pharmacopée classique, témoin la question des extraits, aussi épineuse dans l'industrie qu'au sein de l'officine : Vous avez poursuivi l'isolement des principes actifs retirés des drogues simples, l'étude de leur constitution, la surveillance de leur pureté ; mais vous avez écouté avec autant d'intérêt que de compétence ceux qui vous ont exposé le rôle actif de telle molécule arsenicale dans la lutte contre le trypanosome comme l'action malfaisante de tel hydrocarbure cancérogène.

J'en arrive enfin à ces travaux qui vous ont été présentés, touchant la biologie : l'étude des hormones, des vitamines, des questions d'hygiène ou de toxicologie industrielle, pour lesquels, sans cesser d'être pharmacien c'est-à-dire chimiste ou physicien au sens critique averti, il faut encore être autre chose. Mais n'est-ce pas avec une satisfaction profonde que vous avez touché à de tels problèmes, qui intéressent l'industrie pharmaceutique française, parce que leur solution est

devenue indispensable à la médecine moderne ? Vous n'avez pas davantage ménagé votre peine, quand il s'agissait dans le secret du laboratoire de résoudre d'autres questions qui, parallèlement à l'action médicale, aideront à la protection du vivant contre la maladie ou contre le poison, de ce vivant souvent si malmené par notre civilisation actuelle.

Il est possible que pour mieux préparer les futures générations de pharmaciens à leurs rôles divers, une modification des programmes universitaires s'impose dans l'avenir. Certains d'entre eux prétendront peut être conserver à côté du médecin et vis-à-vis du public éclairé, un rôle social dont l'idéal ne se réalise pas toujours dans celui de la direction d'un « drugstore ». Vos travaux permettent d'envisager cet avenir sans crainte puisqu'ils donnent l'assurance qu'aucune des questions nouvelles ne laisseront nos maîtres dépourvus d'action immédiate.

Allocution de M. Henri Martin, Président.

Mes chers collègues,

Vous m'avez témoigné trop de bienveillance pour que je ne sois pas tenté d'en abuser. Je vais donc vous demander encore une faveur : celle d'appeler à mon secours, en ce moment périlleux, un protecteur influent.

Son nom me frappe souvent à quelques pas d'ici. Je ne puis lire l'inscription : « Lycée MONTAIGNE » sans que remonte à ma mémoire le mot de Mme de LA FAYETTE : « Il y a plaisir d'avoir un voisin comme lui. »

Ainsi rapproché de PARMENTIER, de VAUQUELIN, de PELLETIER, de CAVENTOU, de toutes nos gloires, je l'imagine leur prodiguant ses salutations, ses « bonnetades », comme il dit, car, s'il fut sévère pour les médecins de son temps, il honorait le véritable savoir, le propre du scepticisme étant de ne se repaître que de réalités.

La santé, voilà pour lui un bien « solide, charnu et moëlleux ». Ni la drogue, ni le clystère ne sont exclus de sa méditation.

Notre art est donc « de son gibier » comme sa prudence est du nôtre.

Beaucoup d'entre nous, sans doute, viennent, à l'occasion de son quatrième centenaire, de jeter quelques nouveaux coups d'œil au miroir qu'il nous présente. Utile examen. Ordonnance à *renouveler*. Voir clair en se regardant soi-même est un problème d'optique qui comporte toujours une part d'aberration.

Que deviennent l'ondoyance et la diversité de la nature humaine lorsque la pharmacie les marque de son empreinte ?

Notre profession, faite de contrastes, se confondit, dans le passé, tantôt avec la médecine, tantôt avec l'épicerie.

N'insistons pas sur ce que cette double hérédité peut avoir d'inégalement flatteur pour notre amour-propre. Il y a dans la plupart des familles, des aïeux plus ou moins reluisants. (Notre sage voisin, lui-même, ne semble pas se complaire à rappeler qu'un de ses grands-pères vendait du poisson salé). Retenons seulement qu'un atavisme varié ajoute ses nuances à nos bigarrures et souligne nos contradictions.

Le dévouement, l'égoïsme, la modestie, la vanité, la franchise, la dissimulation et jusqu'aux formes de langage, prennent, chez le pharmacien, des physionomies particulières qui n'intéressent pas seulement la littérature, mais dont le législateur doit se préoccuper.

Voyons cela sommairement, — sans tricherie, s'il se peut, — sous la direction du prince des psychologues.

MONTAIGNE étale volontiers son égoïsme, procédé ingénieux pour nous révéler le nôtre, que nous ne dénichons pas toujours. Dire : « Voilà comme je suis », c'est sous-entendre : « Et vous ? »

Instruit par les aveux du plus clairvoyant des hommes, le pharmacien moyen ne se prendra pas pour une créature angélique, uniquement occupée du bien d'autrui. Le vieux maître nous montre, à PASCAL, et à tous, où nous tombons quand nous croyons « faire l'ange »,

Cependant, l'observation la plus banale découvre que, dans notre corporation, l'appétit du lucre n'exerce pas une

tyrannie sans contrepoids. Le dévouement au malade et au blessé est un de nos caractères spécifiques ; on compte sur lui comme sur une force de la nature : une officine ouverte est un poste de secours bénévoles, en même temps qu'un service de renseignements gratuits.

L'abnégation est poussée si loin chez nous qu'elle neutralise, une fois par semaine, l'esprit de concurrence, âme du commerce et principe non moins actif des professions dites libérales. Je n'ai encore vu que des pharmaciens afficher sur leur porte close le nom et l'adresse de quelques confrères installés dans les environs.

Et pourquoi refoulerions-nous notre admiration pour les purs savants que nous trouvons au sommet de notre hiérarchie ? Civils ou militaires, membres de l'enseignement, hommes de laboratoire, souvent ignorés de la foule et quelquefois oubliés par les pouvoirs publics, ils travaillent, s'il le faut, dans des locaux insuffisants, avec un outillage rudimentaire, sans souci d'une rémunération légitime.

Le monument élevé l'an dernier au vénéré professeur GUIGNARD ravive en nous le souvenir de ceux qui ne songent même pas au repos de leur vieillesse.

Qui donc, en présence de tels exemples, nierait l'existence d'une science pharmaceutique désintéressée ?

Au-dessous de cette région sereine, le conflit devient inévitable.

Quand, dans notre profession, l'intérêt personnel réclame ses droits, comment satisfaire l'équité sans dommage pour l'intérêt public ?

Les siècles passent et la question demeure.

L'illustre LÉMERY tenta de la résoudre avec élégance, si nous en croyons son panégyriste FONTENELLE :

« La chimie avait été jusque là, nous dit-il, une science où un peu de vrai était dissous dans une telle quantité de faux qu'il en était devenu invisible... Les opérations étaient décrites d'une manière énigmatique, et souvent chargées à dessein de tant de circonstances impossibles ou inutiles, qu'on voyait que les auteurs n'avaient voulu que s'assurer la gloire de les savoir, et jeter les autres dans le désespoir

d'y réussir... LÉMERY fut le premier qui dissipa ces ténèbres... mais, quoiqu'il eût divulgué, par son livre, les secrets de la chimie, il s'en était réservé quelques-uns : par exemple, un émétique fort doux et plus sûr que l'ordinaire, et un opiat méésentérique avec lequel on dit qu'il a fait des cures surprenantes, et que pas un de ceux qui travaillaient sous lui n'a pu découvrir. Il s'était même contenté de rendre plusieurs opérations plus faciles sans révéler le dernier degré de facilité qu'il y connaissait ; et il ne doutait pas que, de tant de richesses qu'il répandait libéralement dans le public, il ne lui fût permis d'en garder quelque petite partie pour son usage particulier ».

Plût au ciel que la généreuse divulgation de découvertes importantes eût toujours été exigée par l'honneur professionnel pour excuser la vente de quelques remèdes soustraits au domaine commun de la pharmacie !

Ce système ne paraît malheureusement pas susceptible de généralisation.

Notre excellent voisin nous en avait prévenus : « Certes dit-il, il est peu d'âmes si fortes et si bien nées, à qui on puisse se fier de leur propre conduite »... « Il ne faut pas laisser au jugement de chacun la connaissance de son devoir, il faut le lui prescrire ».

Je suppose que, dans sa pensée, cette règle s'applique à *fortiori* au pharmacien, qu'il appelle un « officier à la foi et merci duquel nous abandonnons notre vie ».

Comme sa circonspection redouble devant les « nouveautés », il approuverait, ce me semble, notre soin de les faire ici « passer par l'étamine ». Il féliciterait les chercheurs consciencieux qui s'interrogent les uns les autres, se communiquent leurs travaux, « frottant et limant leurs cervelles », selon sa pittoresque expression, contre celles de leurs confrères.

Mais comment jugerait-il ceux qui, dédaignant cette confrontation, se décernent à eux-mêmes le prix d'excellence pour leurs trouvailles thérapeutiques ? Ne professe-t-il pas que « la mère nourrice des plus fausses opinions, et publiques et particulières, est la trop bonne opinion que l'homme a de soi » ?

Un MONTAIGNE, curieux des particularités de son époque, remarquerait sans peine à la nôtre, l'importance excessive de la publicité.

Traversez la place de la Bourse à l'heure où la finance exerce son gosier. C'est dans une semblable clameur que se perd la voix des pharmaciens doués d'une réelle et bienfaisante initiative.

Assourdis par ce vacarme, assaillis de visiteurs stipendiés, surchargés d'échantillons, les médecins négligent de plus en plus l'art de formuler, tandis que les pharmaciens sont conduits à changer de rôle, et de fidèles agents d'exécution, à devenir, — ou paraître — tous inventeurs.

Notre « condition singeresse et imitatrice » s'est adaptée à ce régime. La Pharmacopée a pour rivale heureuse une collection d'étiquettes à succès, sur lesquelles on peut lire, en petits caractères, des formules ultra-savantes, rédigées parfois en termes à peu près inusités dans le langage médical, mais que savent traduire les concurrents de l'auteur.

Si notre terminologie scientifique n'est accessible qu'avec un peu d'application, notre jargon commercial défie tout apprentissage.

Dans cet idiome, le nom ne doit pas s'accorder trop bien avec la chose, s'y unir par un lien nécessaire, à moins d'être offert au domaine public, ce que le créateur du vocable tient ordinairement à éviter.

Bon ou mauvais, simple ou composé, original ou imité, un remède peut toujours se distinguer par une dénomination de fantaisie.

Des lois visant le commerce ou l'industrie d'une manière générale, et qui ne touche la pharmacie que par ricochet, ont exclu les médicaments nouveaux de la protection accordée aux autres inventions, mais autorisé l'introduction, dans notre langage, d'une fantaisie devenue quasi-obligatoire.

Ainsi se renforce de jour en jour la ruée vers le galimatias.

Aucune instruction ne semble, d'ailleurs, requise de ceux qui s'ingénient à compliquer notre nomenclature. Ni diplôme de pharmacien, ni baccalauréat, ni certificat d'études primaires, . . .

On trouve avec nos lois de tels accommodements que tout particulier, tout groupement, français ou étranger, peut affubler de noms ridicules ou prometteurs toutes les substances médicamenteuses, toutes les compositions pharmaceutiques, et persuader les médecins et le public que les produits signalés par sa marque doivent se trouver dans toutes les bonnes pharmacies.

Il y a des « milliasses » de ces « encombriers »; il y en aura davantage.

Le catalogue complet des médicaments revendiqués comme propriétés privées, — la « vastité » des magasins affectés à leur détention, — la simultanéité de leurs offres au consommateur, soit directement, soit par l'intermédiaire provisoire du médecin, — vont devenir tellement formidables qu'on peut se demander si MONTAIGNE, ennemi des « drogues tumultueuses et dissentieuses », ne renouvelerait pas, à l'occasion de cette *pléthore*, sa proposition de « planter une cheville à notre roue ».

En vérité, la devise de l'Abbaye de Thélème. « Fais ce que voudras », ne convient guère à la pharmacie.

On le savait, me direz-vous, et on l'a proclamé un certain mois de germinal.

Mais l'ordre n'en est pas résulté. On tombait dans un excès contraire, pour n'avoir observé que notre tendance ordinaire à l'exécution selon la formule, sans estimer à sa valeur notre aptitude à innover utilement, à augmenter les ressources d'un art qui n'a pas atteint son point de perfection.

Il ne semble pas qu'on ait alors cherché, sur la balance de MONTAIGNE, l'équilibre désirable entre la discipline et la liberté.

Souhaitons qu'il ne soit pas trop tard pour que l'intelligent apôtre de la juste mesure puisse encore assister ceux qui auront mission de rajeunir notre législation.

En ces jours-là, je pense, on se souviendra de notre compagnie, alors dotée d'un titre plus pompeux et qui, faute sans doute d'une étiquette assez voyante, fut peu consultée jusqu'ici par les gouvernements pendant la gestation de textes légaux ou réglementaires intéressant la pharmacie.

On pourra constater que nous savons marier la tradition au progrès, faire fête aux travaux originaux tout en maintenant le principe de l'obéissance au Codex, livre indispensable, à la rédaction duquel plusieurs de nos membres sont appelés à collaborer.

Nous rêvons même d'une Pharmacopée internationale, et ce projet aurait souri, je crois, au maire de Bordeaux, bourgeois de Rome, citoyen du monde, qui « embrassait un Polonais comme un Français ». Il n'était pas de ceux pour qui la composition d'un remède officinal doit être bornée par une rivière ou une montagne.

Je m'arrête, Messieurs, car j'ai peur de vous avoir lassés par trop de citations d'un écrivain qui « s'ingère à votre besogne et vous tend une main libérale et inépuisable de richesses et d'embellissements ». Mais n'avais-je pas quelque droit de le prendre pour centre de cette causerie ? Il représente à nos yeux un personnage sacré : le malade ; son horreur du mensonge est la qualité que nous plaçons au premier rang, et nous avons tous dans le cœur un peu de sa faiblesse, aimant notre profession comme il aimait Paris, « jusqu'à ses verrues et à ses taches ».

Vous trouverez pourtant naturel, mes chers collègues, que j'en préfère les beautés et que, parmi celles-ci, je goûte, aujourd'hui plus que jamais, la solidarité qui maintient le contact entre maîtres et disciples éparpillés sur divers chemins. N'est-ce pas à elle que nous devons cette alternance d'élections qui me permet d'occuper, sans reculer de honte, la place que vient de quitter M. le Professeur SOMMELET et qui attend M. le Professeur TIFFENEAU ?

Leur courtoisie confraternelle efface les distances au point qu'elle me met presque à l'aise et m'empêche de me trouver trop comprimé entre deux possesseurs d'un si vaste savoir. De toutes les opérations dont nous nous entretenons ici, il n'y en a pas de plus remarquable que la synthèse de la bonne grâce et de la compétence, qui s'accomplit en eux avec une merveilleuse facilité.

Si, maintenant je me tourne du côté de notre Secrétaire général, où trouverais-je un éloge plus éloquent que ces trois noms : BOURQUELOT, GRIMBERT, BOUGAULT ?

Tous, ici, nous sommes *pharmaciens*. C'est-à-dire que nous envisageons les sciences physiques et naturelles sous un angle particulier, — que, selon nous, elles doivent être appliquées à notre art, non seulement dans des ateliers ou dans des usines, mais, autant que possible, dans des officines judicieusement réparties, et transformées le moins possible en dépôts de marchandises échappant au contrôle du vendeur, — que notre idéal n'est pas la diminution de nos responsabilités, mais l'emploi de toutes nos forces, de tout notre effectif, de toute l'instruction attestée par notre diplôme, à la guérison, au soulagement, au diagnostic ou à la prévention de la maladie.

Aussi, est-ce la coutume de notre compagnie, de choisir, pour la représenter d'une façon permanente, un maître qui incarne, en quelque sorte, l'esprit de la profession dans sa totalité.

Qu'il me soit permis de saluer cet esprit, au nom des simples praticiens, et de dire à M. le Professeur BOUGAULT que nous nous sentons, avec lui, en parfaite communion de doctrine et d'aspirations.

Notre reconnaissance ne le sépare pas de nos dévoués confrères LESURE et BOURDIER qui représentent, eux aussi, dans notre Bureau, un précieux élément de stabilité.

Je termine, mes chers collègues, en applaudissant avec vous le rapport magistral de notre Secrétaire annuel, et en exprimant le vœu que son distingué successeur ait, à son tour, l'occasion de montrer que notre ardeur au travail ne s'est pas ralentie.

Poursuivons notre œuvre d'après la méthode que MONTAIGNE a léguée aux chercheurs et qui fut toujours la nôtre ;

Publions loyalement nos *Essais*.

« Retâtons et pétrissons » notre matière, pour la rendre « plus souple et plus maniable » à ceux qui viendront après nous.

Rapport de la Commission des Prix des thèses (*Section des sciences physico-chimiques*) par une Commission composée de MM. E. ANDRÉ, *Président*, PIGON et DELABY, *rapporteur*.

M. le Président. Messieurs.

Au concours des prix de thèses se présentent deux candidats: Mlle Andrée PINGUET, licenciée ès sciences, dépose un travail sur l'oxydation de l'allantoïne et M. Henri DELOMÉNIE vous apporte une étude sur les ferrosiliciums.

Une heureuse tradition a accoutumé de vous exposer les mémoires des candidats, puis de vous présenter le résultat des discussions de votre Commission. Ainsi procéderons nous.

La thèse de Mlle Andrée PINGUET porte sur l'oxydation de l'allantoïne par l'iode en milieu alcalin et sur une étude de quelques uréides dérivés de l'allantoïne. sujets extrêmement délicats où fourmillent les difficultés. Notre court exposé n'en pourra donner qu'un bien pâle aperçu.

L'intérêt de ces recherches est dans le fait que l'oxydation ménagée de l'acide urique en milieu alcalin fournit de l'allantoïne par un mécanisme d'ailleurs encore insuffisamment élucidé; l'examen systématique des produits d'oxydation de l'acide urique et de l'allantoïne par un même réactif risquait sinon de résoudre le premier de ces importants problèmes, tout au moins d'y apporter un peu de lumière. En outre, l'oxydation de l'allantoïne présente un intérêt en soi: cet amide complexe est en effet un déchet azoté constant de tous les mammifères et on rencontre dans le règne végétal soit l'allantoïne elle-même, soit son produit d'hydrolyse, l'acide allantoïque.

Le travail original est précédé d'une étude didactique à la fois très complète et très concise de l'allantoïne, étude qui constitue un chapitre tout rédigé pour un traité de chimie organique.

Et voici la moisson des principaux résultats dégagés des recherches. En général, les produits d'oxydation de l'allantoïne en milieu alcalin sont les mêmes que ceux qui prennent

naissance par oxydation de l'acide urique dans les mêmes conditions. Mais au point de vue de l'action des oxydants, d'une part sur une solution alcaline d'acide urique ayant déjà fixé un atome d'oxygène par molécule, et d'autre part sur une solution alcaline d'allantoïne, deux différences fondamentales subsistent : la solution d'acide urique ainsi partiellement oxydée est encore oxydable par l'iode en milieu acide et elle peut former des composés iminés en présence d'ammoniaque ou d'amines, deux propriétés que ne possède pas la solution d'allantoïne.

L'étude du mécanisme de cette oxydation de l'allantoïne a révélé que le premier terme connu qui prend naissance en présence de soude ou de potasse est l'amide allantoxanique : au contact de l'alcali, cet amide se décompose, perd de l'ammoniaque et se transforme en allantoxanate alcalin. Ainsi se comportent les oxydants : iode, réactif de NESSLER, ferricyanure ou permanganate de potassium.

En milieu faiblement alcalin, neutre ou faiblement acide, le phénomène est plus complexe : l'allantoïne se transforme vraisemblablement en un composé intermédiaire dont les produits de décomposition sont l'oxalyldiuréide, l'acide parabanique (ou oxalurique) et l'urée : l'iode en présence de bicarbonates, le persulfate d'ammonium ou le permanganate de potassium en milieu acétique sont les agents de cette autre réaction d'oxydation.

Les uréides qui se forment au cours de ces réactions sont souvent des corps plus ou moins bien déterminés jusqu'ici : l'identification en est d'ailleurs malaisée par suite de l'absence presque générale de points de fusion et de l'existence d'isomères. Mlle PINGUET réussit fort heureusement à obtenir pour quelques-uns d'entre eux des réactions de caractérisation : les trois chapitres consacrés à l'étude des uréides permettent d'apprécier la curiosité de l'auteur dans le domaine de la chimie analytique.

En bref, c'est une nouvelle réaction des allantoxanates et de l'allantoxaïne permettant leur isolement et leur caractérisation rapides à l'état de combinaisons bisulfiteuses ; c'est l'observation attentive de l'action de l'eau sur l'amide

allantoxanique qui permet non seulement de caractériser ce composé mais de le doser ; c'est enfin, après une mise au point de l'histoire jusqu'ici confuse de l'oxalyldiuréide, l'étude de son dédoublement quantitatif en acide oxalique et urée par ébullition avec les alcalis. Il est montré enfin que le soi-disant oxalyldiuréide obtenu par condensation de l'acide parabanique avec l'urée est un mélange dans lequel un nouvel uréide, l'oxyallantoïne, a été identifié et dont la constitution a été établie.

Ainsi ce laborieux et remarquable travail ne peut manquer d'intéresser à la fois le biologiste, l'organicien et l'analyste.

M. Henri DELOMÉNE vous présente une Contribution à l'étude chimique, toxicologique et métallographique des ferrosiliciums, dont l'importance vous a déjà été soulignée par M. le Professeur LEBEAU au cours d'une de nos séances. Les alliages très riches en silicium préparés par les procédés électrométallurgiques modernes présentent en effet deux sérieux inconvénients : le danger d'explosion et celui d'intoxication, souvent mortelle, au cours des transports par eau ou même durant le stockage. Or, si l'on connaît la nature et la proportion des gaz dégagés sous l'influence de l'eau, les conditions de stabilité des ferrosiliciums sont moins bien déterminées. C'est ce problème que M. DELOMÉNE s'est efforcé de résoudre.

Une première partie a trait à l'analyse chimique des ferrosiliciums. De nombreuses méthodes ont été antérieurement décrites pour y doser le silicium, élément dont la proportion détermine leur valeur commerciale, mais leur analyse complète a été assez négligée. Dans une trentaine d'échantillons industriels, l'auteur a patiemment dosé, en dehors des deux constituants principaux, les impuretés suivantes : cuivre, aluminium, calcium, arsenic, phosphore et carbone ; il n'encourra pas le reproche qu'il adresse justement à certains de ses prédécesseurs : les techniques sont décrites dans sa thèse avec soin et précision.

Après avoir rapporté en détail les nombreux accidents

occasionnés par le transport des ferrosiliciums, intoxication qui aboutirent d'ailleurs à la publication d'un « livre jaune » par le gouvernement anglais, ainsi que les travaux antérieurs sur les dégagements gazeux provoqués par l'action de l'eau (outre l'hydrogène, on y a décelé l'hydrogène sulfuré, l'hydrogène phosphoré, l'hydrogène arsénié, l'acétylène). M. DELOMÉNE reprend cette dernière étude d'une façon très complète et qui semble définitive. Il détermine l'influence du degré de ténuité de l'alliage et l'influence du temps sur ce dégagement gazeux. L'examen de divers échantillons dans des conditions comparables lui a permis d'établir que la nature des gaz varie avec la teneur en silicium des alliages et que ceux ci peuvent être classés sous ce rapport en trois catégories : de 20 à 30 p. 100 de Si, alliages libérant abondamment de l'hydrogène sous l'action de l'eau ; de 30 à 60 p. 100 de Si, alliages fournissant peu d'hydrogène, mais en outre, de l'hydrogène arsénié et de l'hydrogène phosphoré en proportions qui peuvent atteindre respectivement 38 cm³ et 229 cm³,5 par kilogramme de ferrosilicium ; au delà de 60 p. 100 de Si, l'alliage dégage beaucoup d'hydrogène, une quantité parfois abondante de phosphure d'hydrogène, mais sensiblement pas d'arséniure.

Poursuivant plus loin, M. DELOMÉNE recherche les circonstances qui semblent concourir à la formation de chacun de ces gaz. La production d'hydrogène paraît liée à l'existence de couples électriques réagissant sur l'eau dans les ferrosiliciums de la première catégorie. Dans ceux de la seconde classe, l'hydrogène résulterait en grande partie de la décomposition lente du siliciure de calcium par l'eau et pour le reste, de la dissociation de l'hydrogène arsénié. Dans les alliages à plus de 60 p. 100 de silicium, si la décomposition du siliciure de calcium intervient, c'est à la présence de silicium libre réagissant sur l'eau rendue légèrement alcaline par suite de la première réaction, qu'il faut rapporter la proportion élevée d'hydrogène dégagé. L'auteur n'a constaté dans aucun cas la formation d'ac. de sulfhydrique ou d'hydrocarbure quelconque. Relativement à la formation des gaz réducteurs (hydrogène phosphoré et hydrogène arsénié),

ses expériences le conduisent à penser que les composés générateurs sont principalement le phosphore et l'arséniure d'aluminium — il le confirmera par la suite — et accessoirement les combinaisons binaires analogues du calcium. Ne se désintéressant pas du côté pratique de la question, il établit aussi que le procédé utilisant le chlorure mercurique convient très commodément pour la caractérisation sûre et rapide de ces gaz toxiques dans les locaux de stockage (dépôts industriels, cales de navire) -

Pour compléter cette étude des ferrosiliciums industriels, M. DELOMÉNTÉ a repris leur examen métallographique et en a précisé certains points en utilisant des produits de laboratoires obtenus au moyen de constituants purs, fondus dans le vide vers 1550° dans des creusets en zircone spécialement traités. Tous les ferrosiliciums ainsi préparés sont stables quelle que soit leur teneur en métalloïde : ils ne s'effritent pas spontanément, même pendant une exposition prolongée à l'humidité atmosphérique. Les alliages de titre voisin de 50 p. 100 sont en outre très résistants et très compacts. L'examen métallographique corrobore l'existence, dans les ferros de 45 à 60 p. 100 de Si, du siliciure Si^2Fe , découvert autrefois par M. LEBEAU. Cette partie du travail est illustrée par d'excellentes reproductions photographiques.

Une dernière partie met en relief le rôle de l'aluminium et du phosphore dans le délitement à l'air humide des alliages à 50 pour 100 de Si. Dans ce but l'auteur a préparé des alliages ternaires (Fe, Si, P) et (Fe, Si, Al), puis quaternaires (Fe, Si, P, Al) dont les proportions d'impuretés sont analogues aux quantités présentes dans les produits industriels. Il montre que les alliages ternaires restent parfaitement stables s'ils restent exposés longtemps à l'humidité. Par contre, il aboutit à ce résultat gros de conséquences pour l'industrie : les ferrosiliciums contenant à la fois une petite quantité de phosphore (0,03 à 0,04 p. 100) et une proportion notable d'aluminium (2 à 3 p. 100) subissent un délitement rapide sous l'action de l'humidité en même temps que l'on constate l'odeur caractéristique de l'hydrogène phosphoré. Par extension, le rôle joué par l'arsenic est vraisemblable-

ment de même nature, de sorte que la désagrégation des ferros industriels à 50 p. 100 doit être rapportée, non à une texture particulière en relation avec la proportion de silicium, mais bien à la présence des arséniure et phosphure d'aluminium formés au cours de la fabrication électrométallurgique de ces alliages.

* * *

En présence de ces deux thèses aussi denses en faits, observations et résultats, la mission que vous avez bien voulu nous confier nous est apparue extrêmement délicate. Il ne pouvait être question de mettre en parallèle des travaux portant sur des sujets aussi dissemblables, chacun possédant par ailleurs une haute valeur incontestable. Toute comparaison étant rendue impossible, votre Commission a cru devoir se retrancher sur le terrain professionnel. Or, en toxicologie moderne, une part importante revient aux poisons gazeux dans les intoxications industrielles. Les résultats des recherches sur les ferrosiliciums apportent au toxicologue et à l'hygiéniste, donc au pharmacien, des données nouvelles,

En exprimant le regret de ne pouvoir disposer de deux premiers prix, votre Commission vous propose de décerner la médaille d'or à M. DELOMÉNIE et la médaille d'argent à Mlle PINGUET.

Rapport sur les prix de Thèses présentées à la Société de Pharmacie (*Section des Sciences naturelles*) par une Commission composée de MM. PERROT, RICHARD et LECOQ, rapporteur.

Votre Commission n'a eu à examiner qu'un travail de Mlle Renée MICHEL, intitulé : « *Sur le fractionnement thermique des produits gazeux de la pyrogénéation de quelques bois coloniaux et de leurs constituants.* »

L'auteur a utilisé la technique de pyrogénéation fractionnée imaginée par M. le Prof. LEBEAU et qui consiste à soumettre à une élévation de température suffisante et à l'abri de l'air une substance organique non volatile sans décomposition. Les produits qui prennent naissance au cours de cette opération sont constitués par un résidu solide (coke), un magma plus

ou moins visqueux (goudron), de l'eau qui se condense séparément et enfin des gaz dont les principaux sont : l'hydrogène, l'oxyde de carbone, l'anhydride carbonique, le méthane, des carbures saturés et non saturés, de l'hydrogène sulfuré, etc. Si la carbonisation est effectuée dans le vide, il est possible de recueillir ces gaz et de déterminer la proportion de chacun d'eux.

Les déterminations ont porté sur six bois coloniaux d'espèces différentes : l'*Azobé*, le *Dina*, l'*Evino*, l'*Iroko* le *Makoré* et le *Teck du Laos*, dont les densités s'échelonnent de 1,148 (bois extrêmement durs) à 0,567 (bois riches en oléo-résine).

Les constituants principaux de ces bois : pentosanes, celluloses et lignines ont également été isolés — en utilisant les méthodes précisées par MARMASSE — et étudiés, de la même manière que les bois eux-mêmes.

Des graphiques représentatifs du fractionnement thermique des gaz dégagés au cours de la pyrogénéation ont été tracés dans tous les cas. Ils conduisent aux conclusions essentielles ci-dessous :

Les bois fournissent des produits de pyrogénéation en rapport avec les teneurs respectives en leurs différents constituants. Cependant, il est à noter que le volume total des mélanges gazeux dégagés par gramme de bois est toujours inférieur à celui qui devrait être trouvé, en tenant compte des pourcentages en pentosanes, celluloses et lignines fournis par l'analyse immédiate; ce fait devant être attribué vraisemblablement au degré de polymérisation des substances présentes dans le bois.

En accord avec les résultats obtenus par M. le Prof LEBEAU sur les éléments constituants des bois indigènes, les pentosanes isolés au cours de ces recherches — bien que ne possédant pas tous un degré de pureté comparable — fournissent des dégagements gazeux dont les fractionnements thermiques sont représentés par des diagrammes caractéristiques qui, nettement différenciés de ceux des celluloses, apparaissent comme spécifiques de ce groupe d'hydrates de carbone.

Ce travail de Mlle MICHEL, méthodique, bien ordonné et précis, nous semble mériter vos suffrages. Votre Commission vous propose de lui attribuer la médaille d'Or.

Rapport sur le prix Dubail en 1933, par une commission composée de MM. FABRE, HERRÉ et LAUDAT, rapporteur.

Messieurs,

Votre commission s'est réunie pour examiner les candidatures à l'attribution du prix DUBAIL. Un seul travail a été présenté et votre commission croit devoir exprimer le regret que les prix décernés par la Société de Pharmacie ne fassent pas l'objet d'une compétition plus importante.

Mlle CHRISTOPHE a étudié dans sa thèse de doctorat, « le dosage de l'urobiline urinaire ». Chacun de vous, Messieurs se doute des difficultés que l'on peut rencontrer lorsqu'on s'efforce de donner une solution rigoureuse à un problème aussi délicat. Il y a plus de vingt ans, lorsque j'avais l'honneur d'être le préparateur du professeur GRIMBERT, celui-ci, dans son cours, exprimait très nettement selon son habitude, son opinion à ce sujet : on ne dose pas, disait-il, l'urobiline urinaire. Depuis cette époque, de nombreux auteurs ont cherché à réaliser la mesure de l'urobilinurie et c'est le résumé de leurs travaux qui constitue la première partie de la thèse de Mlle CHRISTOPHE.

Parmi les méthodes proposées, les unes utilisent l'appréciation de la fluorescence résultat de l'action des sels de zinc sur l'urobiline ; les autres ont recours à la coloration rouge obtenue en traitant l'urobilinogène par le réactif d'ERLICH.

Mlle CHRISTOPHE ne s'est intéressée qu'au second groupe de méthodes et, parmi celles-ci, elle a limité son étude critique au procédé décrit par TERWEN en 1925.

Je vous rappelle très brièvement en quoi il consiste. Dans un premier temps on réduit l'urobiline préformée en urobilinogène à l'aide d'hydrate ferreux ; puis, on extrait l'urobilinogène par l'éther et on apprécie finalement l'intensité de la coloration rouge formée après addition de réactif d'ERLICH par comparaison colorimétrique avec une solution alcaline de phénolphthaléine.

TERWEN a décrit, d'autre part, un mode d'extraction de l'urobiline à partir de l'urine ou des matières fécales.

Mlle CHRISTOPHE a complété le travail de TERWEN en montrant :

1° que la méthode de réduction utilisée assurait en deux heures la transformation intégrale de l'urobiline urinaire en urobilinogène,

2° que les diverses manipulations ne provoquaient pas de pertes,

3° que l'intensité de la coloration obtenue était bien proportionnelle à la teneur en urobilinogène de la solution.

Elle a signalé ensuite les difficultés qui pouvaient apparaître dans le traitement d'échantillons d'urine riches en albumine ou en indol et elle a indiqué comment il était possible d'y remédier.

Mlle CHRISTOPHE reconnaît que la sensibilité de la réaction colorée est inférieure à celle de la fluorescence, mais elle y voit un avantage puisqu'ainsi s'établit une démarcation entre l'urobilinurie physiologique et l'urobilinurie pathologique.

Après avoir extrait l'urobiline des urines et des matières fécales, l'auteur a observé entre les échantillons des différences de solubilité assez importantes pour pouvoir appuyer l'hypothèse de la pluralité des urobilines.

Quelques applications cliniques font l'objet d'un dernier chapitre.

Cet exposé vous montre, Messieurs, que Mlle CHRISTOPHE a fait de la méthode de TERWEN une étude critique très minutieuse et que les modifications qu'elle y a apportées en rendent désormais l'application très aisée.

Aussi, votre commission estime que le travail qui vous a été présenté est digne d'être récompensé et il vous propose de lui attribuer le prix DUBAIL pour l'année 1933.

Rapport sur le prix Félix et Antoine Balland par une Commission composée de MM. BRUÈRE, PERDRIGEAT et VELLUZ, rapporteur.

La Commission constituée en vue de l'attribution du prix Félix et Antoine BALLAND a eu à examiner les travaux adressés par MM. H. GRIFFON, pharmacien-capitaine, et G. PÉRONNET, pharmacien-lieutenant, du cadre actif.

I. Deux mémoires ont été adressés par M. H. GRIFFON. Ils sont intitulés :

« *Sur la vérification des techniques d'analyse des milieux biologiques par la méthode des quantités ajoutées* ».

Et « *Sur le dosage de traces d'arsenic selon la méthode de Cribier. I. Etude expérimentale du mécanisme de la technique* ». (En collaboration avec M. BUISSON).

Votre Commission a su apprécier l'étude théorique qui constitue le premier de ces mémoires mais il lui a paru logique de ne retenir, pour son rapport, que le mémoire expérimental relatif au dosage toxicologique de l'arsenic.

M. GRIFFON, après avoir confirmé la sensibilité et la fidélité de la technique de CRIBIER, apporte une étude originale et systématique sur le mécanisme de formation des taches. Les conclusions de son travail présentent un intérêt pratique indiscutable. Si, en effet, comme il l'a observé, un tiers seulement de l'arsenic mis en œuvre contribue à la formation des taches sur le papier réactif, on comprend que la technique de CRIBIER ne donne de résultats fidèles que pour un appareillage, des réactifs et un modus déterminés, soumis eux-mêmes à un étalonnage qui leur reste propre. Mais il faut encore distinguer entre *longueur* et *intensité* des taches produites et les résultats obtenus par M. GRIFFON sur ce point ne sont pas moins suggestifs.

Quelle que soit la quantité d'arsenic mise en œuvre, de un dix-millième à un dixième de milligramme, c'est en moins de vingt minutes que la bande atteint sur le papier sensibilisé sa *longueur* définitive. Le dégagement d'hydrogène arsénié se produit néanmoins mais ne concourt plus qu'à augmenter l'*intensité* de la tache déjà formée. Si l'on peut entrevoir la possibilité d'établir une technique nouvelle pour le dosage de traces d'arsenic, les faits apportés par M. GRIFFON ne manqueront pas d'y avoir contribué. Cet important travail de chimie analytique a donc été très apprécié par la Commission.

II Le mémoire adressé par M. PÉRONNET est intitulé :

« *Sur les réactions de coloration fournies par le métadinitrobenzène en milieu alcalin* » (en collaboration avec M. TRUHAUT).

Dans ce travail, l'auteur généralise la réaction au métadinitrobenzène en milieu alcalin. Les résultats obtenus dans la série purique ou dans celle des aminoacides sont nouveaux et susceptibles d'applications : c'est ainsi que l'acide urique seul fournit, parmi les corps puriques, une belle réaction colorée. Non moins suggestif est le fait qu'un acide β aminé, la phényl- β -alamine, se comporte, à l'égard du réactif, comme une cétone ou une aldéhyde, ce qui ne se produit pas avec l'acide α -aminé correspondant. L'étude systématique entreprise par M. PÉRONNET apporte des données analytiques intéressantes, d'ailleurs récemment mises à profit par l'auteur pour doser les vapeurs de benzène.

Votre Commission vous propose donc de remercier M. G. PÉRONNET pour sa première collaboration à nos séances et de le féliciter pour ses recherches qu'elle regrette de ne pouvoir récompenser dès aujourd'hui. Elle vous propose d'attribuer le prix Félix et Antoine BALLAND, pour 1933, à M. le pharmacien-capitaine GRIFFON.

Rapport de la Commission chargée de la vérification des comptes pour l'année 1933 : par une commission composée de MM. ANDRÉ, RICHARD, REAUBOURG, *rapporteur*.

Messieurs,

La commission chargée de la vérification des comptes de trésorerie pour l'année 1933 s'est réunie le 19 décembre 1933 et elle vous rend compte aujourd'hui de l'accomplissement de cette mission.

Nous étudierons d'abord les chapitres Recettes et Dépenses.

1° Recettes.

A. — Recettes ordinaires :

Quittances et diplômes.....	5.150 »
Revenu des valeurs bancaires.....	6.549 97

B. — Recettes extraordinaires :

Soulté de conversion des rentes.....	100 »
Remboursement de neuf obligations Ouest 2 1/2 %.....	4.367 25
Ventes de brochures (conférences).....	57 »
Soit au total.....	<u>16.224 22</u>

2^e Dépenses.

A. — Dépenses ordinaires :

Jetons.....	1.480 »
Journal de Pharmacie et de Chimie.....	5.168 »
Médailles et prix.....	1.722 25
Cotisations à Sociétés diverses.....	568 »
Frais de Banque.....	207 75
Appointements et gratifications.....	690 »
Frais d'impressions et de dactylographie.....	1.278 05
Divers.....	<u>190 25</u>

B. — Dépenses extraordinaires :

Achat de 13 obligations Ouest 2 1/2 ⁰ / ₁₀	4.256 75
Soit au total.....	<u>15.561 05</u>

L'examen de ces chiffres fait ressortir un excédent de..... 663 17
 qui, ajouté au reliquat de 1932..... 12.821 74
 donne un total en caisse de..... 13.484 91

Cette somme est ainsi répartie :

Au Comptoir d'Escompte.....	7.737 31
Jetons chez M. LESURE (53 × 4).....	212 »
Jetons chez M. GUEVA (84 × 4).....	336 »
En espèces chez M. LESURE.....	5.199 60
Soit.....	<u>13.484 91</u>

Examinons maintenant la Composition du Portefeuille telle qu'elle résulte de la situation remise par le Comptoir National d'Escompte en date du 18 décembre 1933.

Titres	Valeur	Revenu réel touché en 1933	Revenu net prévu pour 1934
43 obligations chemins de fer de l'Ouest 3 p. 100 anciennes.....	14.405 »	541 80	540 72
42 obligations Grand Central de France 3 p. 100.....	13.230 »	529 20	529 20
57 obligations chemins de fer de l'Ouest 2 1/2 p. 100.....	17.328 »	617 85	598 50
90 obligations Russe 1894.....	8.325 »	»	»
Rente française 5 p. 100 1921.....	8.560 »	400 »	400 »
Rente française 4 p. 100 1918.....	3.810 »	200 »	200 »
Rente française 3 p. 100 perpétuelle.....	49.140 »	2.184 »	2.184 »
Rente française 4 p. 100 1917.....	9.518 75	375 »	500 »
Rente française 4 1/2 1932 tranche A.....	11.004 »	442 12	589 50
Rente française 4 1/2 1932 tranche B.....	23.400 »	1.260 »	1.260 »
Totaux.....	<u>158.420 75</u>	<u>6.549 97</u>	<u>6.801 92</u>

Les modifications apportées dans le revenu de notre portefeuille expliquent que le chiffre de revenu de 1932, soit 7248 fr. 98, ait été ramené à 6549 fr. 97. La recette produite par les cotisations et les diplômes est également inférieure à celle touchée l'année précédente. Dans les recettes extraordinaires, nous trouvons un remboursement d'obligations et une petite somme de 57 francs provenant de la vente des tirages à part des conférences (401 fr. 50 en 1932).

Les différents postes du bilan amènent les remarques suivantes :

La composition du Portefeuille a subi quelques modifications :

Deux obligations Chemins de fer de l'Ouest 3 p. 100 remboursées au cours de l'année 1932 n'ont pas été remplacées.

Neuf obligations Chemin de fer de l'Ouest 2 1/2 p. 100 ont été remboursées à 4.367 fr. 25. Le emploi de cette somme a été consacré à l'achat de treize obligations 2 1/2 p. 100 qui ont coûté 4.256 fr. 70. Nous avons eu ainsi quatre obligations de plus et un boni de 110 fr. 55.

Les titres de rente 4 1/2 p. 100 1932 remplacent, à la suite de la conversion, 1.680 fr. de rente française 6 p. 100 1927 et 660 fr. de rente 5 p. 100 1905. La diminution de revenu provenant de cette opération est assez sensible, puisque nous ne toucherons en 1934 que 589 fr. 50 (tranche A) + 1.260 fr. (tranche B), soit 1.849 fr. 50. Cette année 1933 nous n'avons touché sur ces titres que 442 fr. 12 (tranche A) + 1.260 fr. (tranche B), soit 1.702 fr. 12.

Le revenu de la rente 4 p. 100 1917 n'est porté que pour 375 fr. au lieu de 500 fr., le coupon de fin décembre n'a pas été perçu avant la clôture des comptes.

Au point de vue Capital, notre portefeuille évalué à 178.000 fr. environ en 1931, à 170.000 en 1932, est réduit maintenant à 158.400 francs.

Quant aux dépenses, nous pouvons noter les variations suivantes :

La dépense pour les jetons de présence est sensiblement la même, ce qui nous montre que les membres de la Société continuent à suivre les séances avec la même assiduité.

Nous n'avons versé au Journal de Pharmacie et de Chimie que 5168 francs, soit 528 francs de moins que l'année dernière. Il est vrai qu'une seule conférence a été imprimée cette année contre deux l'an dernier.

Les appointements et gratifications, les frais de Banque, les cotisations aux Sociétés diverses et les dépenses diverses varient peu.

Le prix Balland n'ayant pas été décerné cette année, le poste « Médailles et prix » subit une diminution sensible, 1722 francs au lieu de 3419 francs en 1932. Par contre, les frais d'impression et de dactylographie se sont élevés à 1278 fr. 05, cette augmentation étant due à la dépense nécessitée par le tirage des documents divers concernant le projet de transformation de notre Compagnie en Académie de Pharmacie.

Au poste des dépenses extraordinaires figure le rachat d'obligations des Chemins de fer de l'Ouest pour 4256 fr. 75.

Le Budget pour 1934 peut se prévoir de la façon suivante :

1° Recettes.

Quittances et diplômes.....	5.200 »
Revenu des valeurs.....	6.800 »
Total.....	<u>12.000 »</u>

2° Dépenses.

Jetons.....	1.500 »
Journal de Pharmacie et de Chimie.....	5.500 »
Médailles et prix.....	2.225 »
Cotisations à Sociétés.....	580 »
Frais de Banque.....	210 »
Appointements.....	700 »
Frais d'impression, tirés à part, etc.....	900 »
Divers.....	300 »
Total.....	<u>14.915 »</u>

à qui nous laisserons une soulte d'environ 85 francs.

Conclusions.

Le Budget de 1933 s'est maintenu en équilibre, accusant même un excédent de 663 fr. 17, réduit à 395 fr. 67 si l'on sort de la comptabilité les recettes et les dépenses extraordinaires. Les prévisions pour 1934 font ressortir un équilibre un peu instable, puisque les prévisions faites des recettes et des dépenses s'équilibrent bien juste.

La commission des finances de 1932, par la voix de son rapporteur, notre collègue BOINOT, a appelé l'attention de la Société de Pharmacie sur sa situation financière. Nous ne pouvons faire autrement que d'arriver aux mêmes conclusions. La valeur de notre portefeuille diminue, l'équilibre de notre budget est précaire.

Il nous semble difficile de comprimer nos dépenses, mais nos recettes pourraient être augmentées, soit en élevant le taux de notre cotisation, soit en suscitant des legs ou des dons. Il est certain que la situation économique ne semble pas se prêter à des appels de ce genre, cependant l'activité des travaux de notre compagnie donne un lustre indiscutable à notre profession, lustre qui rejaillit sur tous ceux qui exercent la pharmacie, industriels, spécialistes et détaillants. Plusieurs des rapporteurs qui nous ont précédés ont émis les mêmes vœux que nous. Puisse cet appel être entendu par tous ceux qui sont soucieux de leurs intérêts matériels et moraux.

Il nous reste un devoir bien agréable à remplir. Notre tâche a été facilitée par le zèle et le dévouement de notre trésorier ; par la méthode et la conscience qu'il apporte à la gestion des fonds de notre Compagnie, il a mérité les félicitations et les éloges de toutes les commissions. En vous demandant de lui donner quitus de sa gestion, nous espérons que vous vous associerez aux louanges que notre commission lui a décernées et qu'il a si bien méritées.

PRIX DÉCERNÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE

I. — PRIX DE LA SOCIÉTÉ (*Extrait du règlement*).

Prix des Thèses. — La Société décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, *au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.*

Ces prix sont représentés par deux médailles d'or et deux d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles.

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section une seconde médaille d'argent sur la demande de la

Commission et après un vote de la Société dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si la Société juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

Nota. — Tout candidat aux prix des thèses doit faire parvenir à la Société, avant la séance d'octobre (premier mercredi), dix exemplaires de son travail. Il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

II. — PRIX DE FONDATION.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1936.

Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit. (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906). Ce prix pourra être décerné en 1934.

Prix Landrin. — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc. » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1934.

Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par Mme Veuve Pierre Vigier. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1933.

Prix Antoine et Félix Balland (fondé en 1927). — Ce prix biennal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fut-ce qu'une simple note scientifique) ayant fait l'objet d'une présentation à la Société de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être décerné en 1935.

Nota. — Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux à la Société avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.



